

# Modalités du travail en équipes synodales

---

## 1) Objet de ce nouveau travail

**Le but de ce nouveau travail demandé aux équipes synodales est multiple :**

- Prendre connaissance des propositions retenues par l'Assemblée synodale, lors de la session des 16 et 17 novembre 2024.
- Participer à la rédaction finale des orientations pastorales qui seront votées par l'Assemblée synodale, lors de la session des 17 et 18 mai 2025, puis promulguées par décret synodal.
- Laisser émerger les idées sur la manière de mettre en œuvre les orientations pastorales avant promulgation.
- Inviter les membres des équipes synodales à s'impliquer dans la mise en œuvre concrète de ces orientations pastorales.

## 2) Concrètement :

Vous êtes invités, en équipe synodale, à **poursuivre la réflexion sur le sujet** (ou les sujets) que vous avez travaillé(s) au cours de l'hiver 2024. S'il s'agissait d'un sujet de l'itinéraire 2, vous pouvez choisir un des sujets actuels de cet itinéraire, modifié à la suite de la 1ère session.

Dès maintenant, nous vous invitons à organiser, rapidement, **une ou deux rencontres** et à nous faire parvenir le résultat de votre réflexion, **avant le 28 février 2025**.

Nous vous rappelons que peuvent participer aux équipes synodales des personnes qui n'ont pas participé au travail initial.

Si vous avez travaillé plusieurs sujets en équipe, vous pouvez bien sûr poursuivre la réflexion sur tous les sujets que vous avez travaillés, ou sur un seul, selon le choix de votre équipe.

## 3) Mise en œuvre

### a) Avant la première rencontre en équipe :

Inviter chaque membre de l'équipe à préparer la réunion.

À cet effet :

- Lire l'introduction de Mgr Souchu.
- Lire chaque proposition d'orientation pastorale du sujet travaillé.
- Pour chacune de ces propositions, réfléchir personnellement aux questions suivantes :
  - **En quoi cette orientation pastorale ose-t-elle l'espérance ?**
  - **En quoi cette orientation répond-elle, ou non, à nos préoccupations ?**
  - **Comment verriez-vous sa mise en œuvre ? Avec qui ?**

## Nous attirons votre attention sur l'itinéraire 2

- En raison de l'imbrication des sujets 2.1 et 2.2, nous avons réuni ces deux sujets en un seul. Nous l'avons intitulé : « *Sujet 2.1 - Les structures pastorales diocésaines au service de la mission de l'Église.* »
- Pour ce sujet, il s'agit toujours de propositions qui nécessitent que l'on poursuive la réflexion (et non d'orientations pastorales comme pour les autres sujets). Ces propositions sont accompagnées de questions auxquelles nous vous demandons de bien vouloir répondre par écrit. Vous trouverez, en annexe page 25-26, une démarche à suivre en équipe pour y réfléchir.
- Le Sujet 2.3 « *Le renouvellement et l'accompagnement des personnes en responsabilité ecclésiale* » devient, désormais, le Sujet 2.2 dans le document de travail.

## b) Pendant la ou les rencontre(s)

- Commencer par un **temps de prière** comprenant celle du Synode diocésain. S'appuyer aussi sur le *Lien spirituel*, la lettre mensuelle de soutien spirituel du Synode (à retrouver sur <https://osons-lesperance.diocese40.fr/category/ressources-spirituelles/>).
- Faire ensuite un **tour de table** où chacun exprime en quelques mots dans quel état d'esprit il reçoit cette orientation pastorale, ou encore proposition pour le sujet 2.1.
- **Lire** à voix haute de la première orientation. Puis chacun s'exprime sur les 2 premières questions qu'il a préparées.
  - **En quoi cette orientation ose-t-elle l'espérance ?**
  - **En quoi cette orientation répond-elle, ou non, à nos préoccupations ?**

*Il est important de prendre un temps d'écoute où chacun, à tour de rôle, s'exprime sans être interrompu.*

- **Échanger** sur ce qui a été dit, demande d'éclaircissement.
- **Réfléchir** à partir des questions suivantes :
  - **Voyez-vous un point essentiel qui ait été omis et qu'il serait important d'ajouter ?**
  - **Comment mettriez-vous cette orientation, ou proposition en œuvre ?**
  - **Certains d'entre vous seraient-ils prêts à participer à sa mise en œuvre** (nom et coordonnées) ?

*Dans cette réflexion, vous devez garder bien présent à l'esprit qu'il s'agit de mettre en œuvre cette orientation dans notre diocèse, aujourd'hui et dans les années à venir.*

- **La même démarche** peut être appliquée à toutes les orientations sur lesquelles vous souhaitez réfléchir.

À la fin de la rencontre (ou de chaque rencontre), prenez le temps de **rendre grâce** pour la richesse de vos échanges et pour le travail réalisé ensemble.

## c) Après la ou les rencontre(s) : retour de votre réflexion au Secrétariat général du Synode.

Le retour que vous enverrez au Secrétariat général du Synode portera sur les deux questions suivantes, à l'exception du sujet 2.1 qui comporte des questions spécifiques :

### - Voyez-vous un point essentiel qui ait été omis et qu'il serait important d'ajouter ?

Cette première partie servira à l'élaboration du second Cahier synodal, qui contiendra les orientations pastorales soumises au vote des membres de l'Assemblée, lors de la session des 17 et 18 mai 2025.

Votre réflexion doit donc valider l'orientation telle qu'elle apparaît dans le document de travail qui fait suite à la session des 16 et 17 novembre, ou bien l'enrichir par des précisions, des modifications, des ajouts, que vous considérez importants pour notre diocèse.

### - Comment mettriez-vous en œuvre cette orientation ? Certains d'entre vous sont-ils prêts à participer à sa mise en œuvre (nom et coordonnées) ?

Cette deuxième partie sera traitée une fois que l'orientation aura été votée et promulguée par notre évêque Mgr Souchu. Elle sera ensuite travaillée par l'équipe qui mettra en œuvre son application.

Elle doit donc contenir des suggestions pratiques ainsi que les coordonnées de celles et ceux qui seraient prêts à participer à cette mise en œuvre.

### **Votre travail doit être communiqué au plus tard le 28 février 2025 :**

Pour cela, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir ce formulaire en ligne : <https://osons-lesperance.diocese40.fr/2024/11/28/retour-des-equipes-synodales-janvier-fevrier-2025/>

Si cela ne vous est pas possible,

merci de privilégier un envoi par mail : [synode@diocese40.fr](mailto:synode@diocese40.fr)



Pour toute question, vous pouvez contacter Nathalie Journé au Secrétariat général du synode  
07 57 43 20 30 – [synode@diocese40.fr](mailto:synode@diocese40.fr)

Bon travail !

*Le Conseil synodal*

## **Sujet 3.2 - L'accompagnement des adolescents, étudiants et jeunes professionnels dans la société actuelle**

### **ORIENTATIONS PASTORALES PROPOSÉES**

#### **1 - Développer la pastorale des jeunes en permettant à chaque adolescent ou étudiant de rejoindre d'autres jeunes et de vivre des temps forts.**

##### **En relation avec le Service diocésain de la Pastorale des Jeunes,**

Créer des pôles attractifs, pour les jeunes et avec les jeunes, dans des lieux accueillants et fonctionnels.

Favoriser l'engagement de celles et ceux qui souhaitent servir les plus pauvres, visiter les malades, accompagner des plus jeunes, s'engager dans des projets solidaires ou écologiques, dans l'évangélisation, la liturgie, etc.

Promouvoir les mouvements de jeunes et les patronages.

Proposer aux jeunes des temps de ressourcement (partage d'évangile, prière, adoration, pèlerinages), d'échange et de convivialité.

Encourager la rencontre entre jeunes de paroisses ou d'aumôneries différentes avec, lorsque c'est possible, un caractère œcuménique, voire inter-religieux.

Communiquer davantage sur l'ensemble des propositions et événements existants.

#### **2 - Soutenir l'enseignement catholique dans sa mission d'évangélisation et développer ses liens avec le diocèse, les paroisses et les aumôneries de l'enseignement public.**

Développer le lien entre les établissements d'enseignement catholique et les paroisses, en désignant un correspondant paroissial pour les établissements catholiques où sont scolarisés des jeunes de la paroisse.

Proposer davantage de temps forts diocésains ou inter-aumôneries (privé/public).

Dans chaque établissement catholique, encourager la création d'un Conseil de la Vie pastorale associant direction et personnel, adjoint en pastorale scolaire, prêtre accompagnateur, jeunes et parents, afin de faire vraiment, de chaque établissement de l'enseignement catholique, un lieu d'Église.

### **3- Élaborer des initiatives pour et avec les jeunes professionnels catholiques**

#### **En relation avec le Service diocésain de la Pastorale des Jeunes,**

Veiller à ce que ces initiatives correspondent davantage à leurs attentes et les responsabilisent : temps d'échange, de convivialité, de formation et de prière durant lequel ils pourraient, par exemple, honorer les saints patrons des métiers qu'ils exercent, etc.

Faire en sorte que ces initiatives, surtout en milieu rural, les encouragent à rejoindre d'autres jeunes dans des mouvements, des services, des aumôneries, des paroisses.

S'assurer que ces initiatives les ouvrent à la vie du diocèse et leur permettent de prendre toute leur place dans les réalités ecclésiales landaises.

### **4- Créer une aumônerie des étudiants landais**

#### **En relation avec le Service diocésain de la Pastorale des Jeunes,**

Proposer aux jeunes Landais, y compris ceux qui étudient en dehors du diocèse, de participer à la création d'une aumônerie diocésaine des étudiants. Cette aumônerie aurait les missions suivantes :

- Organiser des rencontres, des temps de formation, de prière et de convivialité
- Soutenir l'engagement des étudiants dans des actions sociales, écologiques, évangélisatrices, etc.
- Mener une réflexion avec les jeunes Landais, étudiant hors du département pour leur proposer un accompagnement pastoral adéquat et les encourager à se mettre en relation avec les aumôneries étudiantes des villes universitaires où ils séjournent.

### **5 - Former les personnes engagées dans l'accompagnement des adolescents et des jeunes.**

Proposer aux personnes engagées auprès des adolescents et des jeunes des formations qui leur permettent de répondre aux interrogations de ceux-ci sur la foi, l'Église, la vie, la manière de se comporter, la vie affective, leur besoin d'être écoutés ou de s'engager, etc.

Sensibiliser ces accompagnateurs tant par rapport à des abus dont ces adolescents et jeunes pourraient être victimes que par rapport à certaines accusations concernant des chrétiens, des clercs, des laïcs en mission ecclésiale (LEME).

Les encourager à toujours placer le Christ au cœur de leurs interventions et de leur témoignage, dans une société qui voit souvent dans l'Église uniquement des interdits ou des affaires d'abus. ●